



Compte-rendu
CONFERENCE DES PRESIDENTS
08 mai 2022 – ANCENIS
Salle la Charbonnière – bd Kirkham

ORDRE DU JOUR

- I. Point sur le recrutement et la santé des clubs
- II. Debriefing des Interclubs et candidature 2024
- III. Point sur les projets de la Fédération
- IV. Compétitions
 1. Fêtes des Espérance et Promotion
 2. Finale Coupe des clubs du 12 juin 2022
 3. Tirage au sort tour 4 de la Coupe de France
 4. Calendrier provisoire des compétitions 22/23
 5. Challenge "Promotion"
 6. Correspondants "Compétitions"
- V. Finances
 1. Modalités possibles d'un système incitatif pour participer aux compétitions
 2. Situation financière du Comité
 3. Indemnités kilométriques
- VI. Projet "Festival des jeunes" et contact avec les Grandes Ecoles et Universités
- VII. Relations avec l'APR
- VIII. Formation des arbitres
- IX. Date de la prochaine AG du Comité et lieu
- X. Questions diverses

Rappel des statuts : Le ou la Président(e) peut se faire représenter par un licencié de son club dûment mandaté.

La séance démarre à 09h40

I. POINT SUR LE RECRUTEMENT ET LA SANTE DES CLUBS

1. Nombre licenciés au Comité

3 706 licenciés dont 108 offertes soit +25% par rapport à N-1 et -17% par p/r à 2 ans (FFB : +23% p/r N-1 et -20% p/r à 2 ans).

Jeunes : 19-20 = 58 / 21-22 = 33

Scolaires : 19-20 = 148 / 21-22 = 52

2. Le jeu au Comité

- Tournois de régularité 21-22 = 47 000 participations contre 62 000 en 19-20 soit – 23% (-24% pour la FFB).
- Toutes compétitions 21-22 = 64 000 contre 78 000 en 19-20 soit – 18% (idem FFB).
- 32% des licenciés du Comité ont participé à au moins une compétition contre 28% au niveau de la Fédération. Mais il convient de se souvenir que le chiffre était légèrement supérieur à 40% deux ans auparavant.
- En ligne, nombre de joueur Comité = 538 soit 18% de nos licenciés (20.7% au niveau FFB).

Des échanges ont lieu

- Que faire en termes de recrutement ?
- Le bridge en ligne est-il en faute ?
- Vrai sujet sur le bridge « loisir » et le bridge « compétition ». JP. Noury informe qu'il plaide au niveau FFB pour une distinction de licence selon ces 2 critères.
- Tournois de Ville de cette saison : une nette diminution des participations. Certains organisateurs ont dû revoir les sommes des prix alloués.
- En règle générale, les freins aux compétitions sont : l'âge, le coût des compétitions (déplacements, hôtel) et la crainte du Covid.

Pistes

- Recruter les jeunes retraités
- Bridge scolaire
- L'internet
- Effort sur les prix
- Pour les jeunes, les compétitions en équipe sont plus attractives.
- En promotion, compétitions trop tôt dans la saison
- Espérance : rien par équipe cette année ?
- Accès sans licence dans un premier temps en club pour certains évènements. JL Roy de Mesquer donne comme exemple 2 tournois de régularité organisés, le 1^{er} ouvert aux non licenciés et le 2nd non. Double participation pour le 1^{er}.
- Certains Présidents pointent une erreur manifeste de la FFB d'avoir ouvert aux Points d'Experts (PE) des tournois et compétitions sur BBO et Funbridge.
Au niveau national sur Funbridge : 130 000 joueurs dont 35 000 licenciés (27%).
Au Comité : 28% des compétiteurs et 32% des licenciés jouent en ligne

II. **DEBRIEFING DES INTERCLUBS**

Présenté par JP Noury, Président

1. Enquête de satisfaction

243 réponses soit 23% de retours ce qui est très honorable.
60 à 95% de réponses « satisfait ou très satisfait » selon les thèmes.

Reproches :

- Trop loin
- Capacité d'hébergement/restauration
- Chauffage
- Faire payer le café après le repas

Suggestions :

- Refaire à Château-Gontier
- Distribution de donnes pour D1 voire D2. La commission compétition fera une proposition.

2. Finances

Toutes les équipes qui ont annulé (même au dernier moment) ont été remboursées.

JP Noury remercie grandement Château-Gontier et ses équipes.

Deficit d'environ 4000€

Bilan très positif

3. Vidéo projetée :

2 versions, longue et courte. Elles seront envoyées courant juin à tous les clubs + FFB pour usage promotionnel libre.

III. POINT SUR LES PROJETS DE LA FEDERATION

JP Noury prend la parole

1. Finances FFB

- Déficit prévisionnel de cette saison : 1.3 M€
Réserve de 3 M€ + 9 M€ (locaux)
Fonctionnement pur : cash-flow de moins 500 000€
Nous avons appris par hasard le recrutement de 3 personnes.
- Déjà voté :
Pour 22-23 : 30€ prix licence pour les joueurs (soit + 3€ pour la part FFB (19.5€) et toujours 10.5€ pour le Comité).
En outre +2€/paire et +4€/équipe, mesure passée en 19-20 et non répercutée par le Comité jusqu'alors. Cela représente cette saison 2 500€ en moins pour le Comité. La saison prochaine, cette augmentation sera répercutée sur le prix des compétitions.
- Sujets qui vont être soumis au vote et pour lesquels le Président souhaite avoir l'avis de l'assemblée :
 - La FFB souhaite augmenter à 33€ en 2023 (à nouveau +3€ pour la part fédérale).
L'assemblée désapprouve complètement.
 - Compétitions Promotion, baisse des engagements :
/paire : la part FFB passe de 19€ à 10€
/équipe : la part FFB passe de 37€ à 20€
Le Comité répercuterait cette baisse sur le prix de ses compétitions.
En revanche, le prix des compétitions serait augmenté de 10 à 15% pour les Honneur et Excellence en 23-24. Proposition désapprouvée sans revue d'un plan d'économie et d'un plan d'investissement
 - En ligne : la part Comité serait réduite de 0.5 à 0.25 cents.

La parole aux Présidents :

- Contradiction entre la volonté d'augmenter les compétiteurs et l'augmentation du prix des licences et de certaines compétitions.
- Qu'en est-il du train de vie de la FFB ? JP Noury informe qu'il a demandé un plan d'économie et un plan d'investissement à la FFB.

- Il est indispensable de connaître les justifications de telles mesures pour se prononcer.
- Il est injuste de faire payer aux Honneur et Excellence la baisse prévue pour les Promotion.
- Recrutement : existe-t-il une solution pour que les personnes abordées dès à présent puissent se licencier avant juillet. Leur annoncer qu'il faut attendre est un risque de perdre leur intérêt d'ici là.

Options :

- Leur proposer une adhésion au club uniquement et au prorata.
- Il est tout à fait possible de les faire jouer sans licence/adhésion mais dans ce cas ils doivent payer 2€ de plus le tournoi.
- Le Comité se renseigne au niveau de la FFB si autre option possible.

2. Classement

- Les abattements seront pratiqués au 1^{er} juillet. Il est envisagé de compenser ceux qui n'ont pas eu accès aux finales de ligues.
- Il est prévu d'introduire un indice « sportif » en juillet 2023. Les 7 compétitions les mieux notées définiront le niveau où l'on jouerait l'année suivante.

3. Nouveautés

- Question pour un bridgeur pour débutants exclusivement, sur internet et animé par la FFB.
- Souscription des licences directement par les joueurs auprès de la FFB, en ligne.
 - ↳ Le Comité est contre, les licences et adhésions doivent passer par les clubs selon lui. Cela reste optionnel et il appartient aux clubs de cocher ou non une case sur leur profil pour déterminer s'ils acceptent cette fonctionnalité.
 - ↳ Cette nouvelle mesure est plutôt mal perçue par les Présidents. Un sentiment d'ingérence, de non-respect et non-reconnaissance des rôles de chacun se dégage.

IV. COMPETITIONS

1. Fêtes des Espérance et Promotion

Cathy Pavéro, déléguée des Espérance et Promotion prend la parole

Un email a été envoyé à tous les joueurs Esp. et Promotion + aux clubs pour informer de ces 2 fêtes, mises en place par le Comité afin de rassembler, initier des joueurs plus ou moins débutants aux compétitions et dans un esprit convivial et d'échange.

- ~~Merc. 18/05 : Cholet et Château-Gontier : Espérance seulement. Supprimé faute de participant.~~
- Merc. 15/06 : Cholet, Château-Gontier et Mesquer-Quimiac : Espérance + Promotion

Les joueurs apportent leur casse-croute puis pot en fin de journée.

Problème pour ceux qui ne veulent pas s'inscrire sur FFB et payer.

⇒ Le Comité se renseigne et apportera une réponse.

2. Finale Coupe des clubs du 12 juin 2022

Dominique Goumard, vice-président compétitions prend la parole

DL (Date Limite) pour jouer la Coupe des clubs en clubs le 15/05. Liste participants définitifs à envoyer au Comité avant le 1^{er} juin.

Finale Nationale en simultané dimanche 12 juin à 13h puis 17h30

- Angers BCRR : Excellence
- Angers ABC et Nantes BCN : Honneur et Promotion (même lieu mais catégories séparées).

3. Tirage au sort tour 4 de la Coupe de France

- o Hugette Ambroise se propose de faire le tirage (le 1^{er} tiré étant celui qui reçoit)

Liste des rencontres

Jean Claude DAVOUST (04064226)	reçoit	Monique GEOFFRION (02444032)
Olivier BOULIN (01121045)	reçoit	Jean LECOQ (01860031)
Michel BASLY (02805317)	reçoit	Bernard SIROT (01645409)
André DALISSON (03059046)	reçoit	Rémy CRETIN (01899874)
Didier SIX (04958445)	reçoit	Thierry HAMELIN (00239782)
Bernard LEWIN (04923935)	reçoit	Dominique CHAUVIRE (00035627)
Jean-Luc MOTHE (00389082)	reçoit	Alain RAOUX (04365640)
Lena LE MERRER (09015894)	reçoit	Catherine RENO (00560187)
Gérard BROSSET (02017334)	reçoit	Michel LEGAULT (00135469)
Danièle PILARD (02185701)	reçoit	Nicole AZEMA (02656083)
Rachel DOUCET (02549543)	reçoit	Marc KERLERO (00027814)
Patrick ROCTON (02682062)	reçoit	Marc METIVIER (00096108)
Alexis VIAL (02440676)	reçoit	Jerome GRATZMULLER (03573509)
Bernadette LAUNAY (09811383)	reçoit	Bridge Plus (00559734)
Jean François POZZAN (01409904)	reçoit	Pierre FAIVRE (01040401)
Antoine BOUCHARD (02187012)	reçoit	Francis CHARPENTIER (03259703)
Marie-Annick CLEMOT (01662833)	reçoit	Rémy CROISSANT (01606253)
Sylvie FAVEROT (00096471)	reçoit	Christian Le Dain (03690577)
Janine DUPIC (00934514)	reçoit	Robert CLAMART (02350916)
Michel LACARELLE (04907799)	reçoit	Loïc LE MAPIHAN (01016882)

- o Les équipes n'ayant pas été tirées au sort sont exemptées du tour 4 :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1 - Annie BEAUMIER | 11 - Bruno ROUSSEAU |
| 2 - Maddy GUICHEUX | 12 - Yves MOREAU |
| 3 - Jean Jacques TARTARIN | 13 - Frédéric EMERY |
| 4 - Martine PICQUET | 14 - Serge BREVET |
| 5 - Bernard DESMASURES | 15 - Josette DELVIGNE |
| 6 - Patrice MOQUET | 16 - Georges BUREAU |
| 7 - Christian GRATON | 17 - Catherine PAVERO |
| 8 - Lucie DOUDARD | 18 - Roger CHOUIN |
| 9 - Pierre GELE | 19 - Elisabeth CHARPENTIER |
| 10 - Patrice ROGER | 20 - Olivier BONNEAU |

4. Calendrier provisoire des compétitions 22/23

Présentation de Dominique Goumard.

Le projet de calendrier vous a été envoyé avec le PV du dernier Conseil d'Administration.

- o **Compétitions de Comité**
 - Coupe des pays de Loire (par équipe et avec handicap). Idée que ce soit la dernière saison. Bonne occasion pour les moniteurs de motiver les élèves.

23-24, nouveau nom, nouvelle formule après des tests à effectuer cette saison.

- TPL (Trophée Pierre Lebret) toujours sur RB (Realbridge)
Statistiques 2022 : 82+77+68+64 moyenne 73
Pour 2023 : 5 tours qualificatifs puis Finale ou Consolante
Merci à Jean-Noël Bressollette qui continue à travailler sur l'application web de ces compétitions.
↳ Un échange a lieu sur le choix du jour (jeudi). Il est certain qu'un jour fixe est préférable, quant au choix du jour, il ne satisfera jamais tous les clubs, il y a donc de fortes chances pour que l'on conserve le jeudi soir à 20h.
- Challenge de l'Anjou
2022 : en cours.
La nouveauté : 3 joueurs seront tirés au sort pour une invitation à la finale nationale du simultané du Roy René de Bridge+ à Poitiers le 17 septembre 2022 (en contrepartie de 20 PP distribués à Bridge+).
Je propose de faire le tirage au sort vers le 15 juin.
Tous les classés seront mis dans un chapeau individuellement et tirés au sort. 3 gagnants, 1 par série (+ 3 suppléants si indisponibles) pour faire cette Finale Nationale.
Bridge+ offre le tournoi du samedi, l'apéritif, remise des prix et dîner de gala avec Orchestre ainsi que la nuit d'hôtel et le petit déjeuner.
Les tournois de ville avec *CA signifie qu'ils font partie du Challenge de l'Anjou.
- 2 simultanés dans l'année (octobre et printemps).
- **Compétitions fédérales**
 - Reprise du TDF (Trophée de France) en semaine avec 2 centres Est et Ouest. Finale de Comité directe en octobre.
⇒ Attention comme cette épreuve arrive tôt dans l'année, anticiper la formation des équipes (vers juin).
 - CDF (Coupe de France) : il est temps de présenter plus d'équipes que les comités voisins ! 61 équipes seulement cette année.
Gratuité de l'inscription prévue au 1er tour pour les équipes d'indice faible (à paramétrer).
 - Coupe des clubs : reconduite dans les mêmes conditions. A noter la date de la finale nationale le 24 juin 2023.
 - Honneur/Excellence :
Peu de changement. A nouveau des Finales de Ligue et FN pour toutes les catégories.
Un certain nombre de compétitions en semaine :
½ FC et FC dames Honneur/2

5. Challenge Promotion

- Fin du schéma classique (catégories), les compétitions seront uniquement de l'Open/2 ou /4
Open/2 : 3 challenges : automne, hiver et printemps suivis d'une FC et d'une FN (en simultané).

Open/4 : 2 challenges : hiver et printemps suivis d'une FC et d'une FN (en présentiel à St-Cloud).

Pas de FL.

Pas de ½ FC, le principe étant que les joueurs se qualifient dans leur club.

Organisation générale

- Un règlement plus précis sera édité par le Comité lors de la diffusion du RCC (Règlement Complet des Compétitions).
- Les qualifications se feront dans le cadre des tournois organisés par les clubs selon des critères définis par chaque comité.
- L'idée est de qualifier au moins 80% des participants pour qu'ils fassent une compétition et leur donner l'envie d'en refaire !

Qualifications dans les clubs

- Les qualifications en club ont pour but d'inciter les joueurs classés au plus 2^e série Trèfle à participer à la phase « comité ».
- Les promotions devront avoir leur classement en interne afin qu'ils se sentent investis pour jouer la FC

Challenge par paire : qualifications dans les clubs

- Pas de contrainte d'organisation : pas de tournoi réservé aux joueurs concernés, pas de nombre minimal de table.
- Chaque club doit fixer les dates des séances de qualification.
- Un joueur peut jouer dans le même club avec plusieurs partenaires, dans plusieurs clubs, ce sont les joueurs qui décident quelle est la paire qui est qualifiée.
- Si un joueur est qualifié dans plus d'un club avec plus d'un partenaire, c'est lui qui choisit avec qui il joue !

Passage du stade « Club » au stade « Comité »

- Une fois les qualifications terminées, le club remonte les paires qualifiées au comité
- Le comité enregistre les paires pour le stade comité (le stade des qualifications ne donne pas lieu à des attributions spécifiques de PE et n'est pas enregistré comme tel dans le système informatique)

Challenge d'Automne « Promotion »

- Phases qualificatives du 1/7/22 au 15/11/22

Challenge d'Hiver « Promotion »

- Phases qualificatives du 16/11/22 au 15/02/23

Challenge de Printemps « Promotion »

- Phases qualificatives du 16/02/23 au 30/4/23

Par équipe : 7 joueurs maximum

⇒ Il est indispensable que le club désigne un responsable pour gérer ces challenges. Est-ce le responsable compétition ? ou autre ? Aux clubs de décider et d'informer le Comité.

- Du fait de la suppression de compétitions pour la catégorie Promotion, la FFB a décidé d'ouvrir toutes les compétitions Honneur aux Promotion à partir de la saison prochaine.

Echange de l'assemblée sur la possibilité d'ouvrir l'inscription aux compétitions /paire à 3 personnes.

Le Comité répond que ce n'est techniquement pas possible dans un avenir proche. En outre cela induit une réflexion et une refonte totale de l'organisation au niveau fédéral.

⇒ Le Comité peut cependant remonter cette demande à la FFB et en attendant, demander une certaine souplesse lorsqu'un joueur ne peut pas jouer un stade.

6. Correspondants compétitions

Le Comité souhaite que chaque club définisse un responsable compétitions et en informe le Comité.

⇒ Nous organiserons courant septembre une réunion afin d'échanger sur la saison à venir et répondre aux questions.

V. FINANCES

Béatrice Graton, trésorière, prend la parole

1. Modalités possibles d'un système incitatif pour participer aux compétitions

Une réflexion sur ce sujet est en cours.

2. Situation financière du Comité

198 000€ de réserve

220 000€ dernier bilan

Déficit de 15 000€ probable.

Certaines compétitions déficitaires mais ce n'est pas le plus important.

Tous les clubs ayant eu des équipes forfait pour l'Interclubs ont été remboursés

3. Indemnités kilométriques

A partir du 1^{er} juillet, le Comité appliquera un remboursement /km de 0.43€

Cela concerne principalement les arbitres et bénévoles.

VI. PROJET "FESTIVAL DES JEUNES" ET CONTACT AVEC LES GRANDES ECOLES ET UNIVERSITES

Bernard Robinet et Arthur Boulin ont donné leur accord pour travailler sur ce sujet.

Ils ont pensé que cette action pouvait être menée sur deux dimensions :

1. Implémenter une section bridge dans les établissements d'enseignement supérieurs

Deux opérations ont été conduites :

- mailing à une vingtaine de chefs d'établissement, avec relance à J+ 15 pour proposer la création d'une option bridge avec l'appui d'un de nos jeunes bridgeurs : aucune remontée

- mailing à une dizaine de bureaux des élèves : 2 réponses positives (Centrale Nantes et Estaca Laval)

2. Créer un évènement autour du bridge jeunes

L'idée était de médiatiser un évènement bridge pour les jeunes afin de montrer au plus grand nombre que cette discipline n'était pas seulement réservée aux seniors.

Notre proposition consistait à organiser un festival régional à Nantes en y conviant la presse. L'analyse du portefeuille de jeunes du Comité nous a amenés à constater que nous n'avions que 33 moins de 31 ans (dont la moitié de cadets) ; largement insuffisant pour faire parler de nous dans la presse !

Nous avons alors imaginé d'organiser l'évènement au niveau national en juin 2023 à Nantes ; F. Riehm s'est montré enthousiaste sur l'idée et nous a donné son accord de principe pour y travailler.

Il reste maintenant à définir avec la FFB les modalités pratiques susceptibles d'attirer le maximum de jeunes : prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement, dotation en PP et en lots ...

VII. RELATIONS AVEC L'APR

JP Noury, Président prend la parole, Laurent n'ayant pu se joindre à nous

La FFB a travaillé à redéfinir le rôle de l'APR (Animateur Pédagogique Régional).

Conclusions

L'APR deviendrait RED (Responsable Enseignement et Développement). Idée d'une convention tripartite (Comité, FFB, RED) qui définit la mission, les conditions de recrutement, de sélection, de rémunération et de durée d'exécution.

Qui est responsable du bon fonctionnement du RED ? Le Comité ? la FFB ?

Quel est son rôle aujourd'hui ? Vérifier comment fonctionnent les moniteurs, organiser une réunion 1 fois par an en commission ; être le représentant du bridge dans le comité. A ce jour, le rôle n'est pas défini clairement et non conventionnel.

Concrètement en Anjou, l'APR est parfaitement compétent mais n'a pas le permis de conduire ce qui entrave la bonne réalisation des missions.

Si le RED devient aussi le représentant de l'Université du bridge, il est logique que la FFB participe financièrement à la rémunération.

Pour l'enseignement, qui paie ?

S'il doit superviser les clubs, qui paie les déplacements....

Projet proposé par la FFB et non voté, peut être en juin lors du Conseil Fédéral.

VIII. FORMATION DES ARBITRES

⇒ Merci d'informer le Comité au plus tôt des demandes de stage ARCLU (Arbitre de CLUB) et de monitorat.

Certains volontaires souhaiteraient des stages hors vacances scolaires et d'autres non.

IX. DATE DE LA PROCHAINE AG DU COMITE ET LIEU

Assemblée Générale du Comité (AG) prévu dimanche 09 octobre à 09h30 à Château-Gontier.
AG suivie d'un repas puis du tournoi de ville de Château-Gontier.

Pas de tournoi du Comité cette année.

X. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

Fin à 12h43

Serge Brevet, Secrétaire Général



Jean-Paul Noury, Président

